



9 novembre 2017

## Un nouveau dispositif pour le suivi des jeunes en difficulté

**(IVS).- La Collaboration Interinstitutionnelle Valais (CII Valais) a organisé le 7 novembre 2017 la 12<sup>ème</sup> journée CII sur le thème des jeunes en phase de transition entre la fin de la scolarité obligatoire et l'entrée en formation post-obligatoire. Une nouvelle plateforme de coordination et d'accompagnement a été présentée à cette occasion.**

Chaque année en Valais, près de 1000 jeunes se retrouvent sans solution au terme de leur scolarité obligatoire, soit durant la phase dite de Transition 1 (T1). La plupart d'entre eux sont suivis par les partenaires de la CII Valais, essentiellement par le Service de l'industrie, du commerce et du travail via ses Offices régionaux de placement (ORP), par l'Office cantonal AI, par le Service de la formation professionnelle via ses Centres d'information et d'orientation (CIO) ou encore par le Service de l'action sociale via ses centres médico-sociaux (CMS). Ils bénéficient ainsi d'une solution transitoire, c'est-à-dire de programmes permettant de compléter leur bagage scolaire et de les orienter dans la formation post-obligatoire.

La CII Valais a décidé de mettre un accent particulier sur cette problématique en 2017. Un nouveau dispositif a été créé, la Plateforme T1, rattachée au Service de la formation professionnelle et opérationnelle sur l'ensemble du canton.

Concrètement, cette plateforme est un outil de coordination et d'accompagnement des jeunes de 15 à 25 ans sans solution. Son objectif est d'augmenter leurs chances d'insertion socio-professionnelle. Selon sa propre situation, le jeune pourra être orienté vers une solution transitoire adéquate. Pour mener à bien sa mission, le Service de la formation professionnelle collabore également avec le Service de l'enseignement et le Service cantonal de la jeunesse.

Un système de monitoring a de plus été développé en collaboration avec l'Observatoire valaisan de l'emploi du Service de l'industrie, du commerce et du travail. Il permet la détection précoce des jeunes sans solution ou en rupture de formation et de déclencher une intervention rapide.

Ce nouveau dispositif a été présenté à quelque 200 responsables et collaborateurs des différents acteurs en charge de ce public, à l'occasion de la 12<sup>ème</sup> journée annuelle de la CII Valais. Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet [www.vs.ch/web/sfop/plateforme-t1](http://www.vs.ch/web/sfop/plateforme-t1).

### **Collaboration interinstitutionnelle (CII) – [www.vs.ch/cii](http://www.vs.ch/cii)**

*La CII est la collaboration entre les institutions œuvrant à la réinsertion professionnelle et sociale des bénéficiaires. Sur le terrain, la CII se traduit par une expertise professionnelle au service d'une stratégie d'insertion.*

**Partenaires CII :** Service de l'industrie, du commerce et du travail (ORP et Logistique des mesures du marché du travail) / Office cantonal AI / Service de l'action sociale (CMS) / Service de la formation professionnelle (CIO) / Addiction Valais / Suva

### **Personnes de contact :**

- **Anne Beney Confortola, chargée cantonale de la CII, SICT – 027 606 73 20**
- **Aian Jaffé, responsable T1, SFOP – 027 606 42 97**